

Image not found or type unknown



# Établir Contrat de mariage

Par **Jl1234.**, le **29/07/2019** à **22:17**

Dans le cadre d'un contrat de mariage « participation aux acquêts », si succession ascendante il y a et en cas de dissolution du mariage, les fonds propres « succession » rentrent-ils dans un calcul?

[quote]

LES CGU DU SITE INDIQUENT QUE LES MESSAGES DOIVENT COMPORTER DES FORMULES DE POLITESSE !!!

[/quote]